

L'estimation des biens de l'abbaye se fit en octobre de la même année par une commission dont faisaient partie le nouveau président de l'administration municipale KRELL, l'aubergiste LEONARDY et Heldenstein en tant qu'ancien officier municipal.

En janvier 1797, à la suite d'un ordre remis le 10 du même mois par un commissaire spécial de l'Administration centrale, l'abbaye dut être évacuée et la basilique fermée avec apposition des scellés par le *maire* Heldenstein. (Le décret de fermeture fut abrogé le 20 août) (10).

Lorsqu'on procéda à la vente des biens de l'abbaye, Heldenstein se rendit acquéreur des lots 46, 152, 472 et 555 (11), qui comprenaient outre la chapelle Notre-Dame de la route de Luxembourg (utilisée comme grange), la crypte, ainsi que l'infirmerie-pharmacie et la brasserie-tannerie situées au milieu des jardins longeant la façade sud-ouest de la basilique (J. Reuter, *T'Hemecht*, 2/3 1952, pages 99, 193.)

Vers 1798/99 il se forma à Luxembourg un «Cercle constitutionnel», c'est-à-dire «une société politique et d'instruction» qui se proposait la propagation des idées républicaines tout en ne négligeant pas la philanthropie. Comme on peut bien se l'imaginer, Heldenstein et son beau-frère SCHEFFER furent de la partie.

Le siège établi en l'ancienne Maison des Marchands, plus tard hôtel de la Loge ; la juxtaposition, en cette société très-close, de la philanthropie et de l'instruction des membres ; enfin l'adhésion de quelques-uns de ceux-ci à la franc-maçonnerie luxembourgeoise, reconstituée en 1803 — tout cela devait inciter l'abbé Blum à prétendre qu'il s'agissait, en l'occurrence, d'un club de francs-maçons.

Mais l'immeuble susdit ne devint le siège de la Loge qu'après que celle-ci l'eut acquis en 1818 ; le fait que nous avons affaire à une société « politique » exclut celui de l'existence d'un groupement maçonnique ; enfin, parmi les quelque cinquante membres, quatre des trente signatures déchiffrables ont pu être attribuées à des personnes qui devaient faire partie de la nouvelle loge à créer en 1803, et en partie avec les survivants de la première loge de 1770. Soit dit, entre parenthèses, qu'aucun de ces anciens membres n'adhéra au Cercle constitutionnel. (12)

Laissons maintenant parler J. P. David Heldenstein de l'instruction publique :

*Nous avions dans ce temps un vieux maître d'école, nommé ACHEN, un homme déjà vieilli dans la carrière de l'instruction . . . et qui avait une salle d'école dans sa propre maison. . . A une poutre, qui traversait toute la longueur de la salle, était fixée des deux côtés une masse de petits crochets pour y placer une certaine quantité de bâtons de coudriers de toutes les longueurs. . . Sans devoir se déranger le moins du monde. . . le maître d'école fit fonctionner de sa place ces bâtons lorsqu'il s'agissait de relever le nez des élèves trop couchés sur le papier ou pour frapper les doigts des élèves qui tenaient mal leur plume . . . Il donnait le fouet au moins une fois à l'un ou l'autre élève par jour sans distinction de sexe sur le postérieur nu. Si c'était une*